

Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 13

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221752>

Nutzungsbedingungen

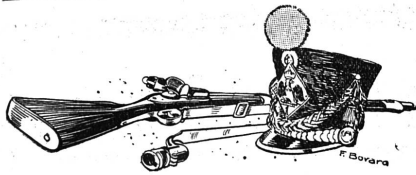
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



NOTES DE JEAN-MARC BUSSY
(Suite.)

Du 25, au soir. Nous voici à notre neuvième journée de navigation. Nous n'avons vu que le ciel et l'eau.

« Le 26, de bon matin, nous apercevons une terre. C'est une petite île. A midi, nous voyons distinctement la côte. A trois heures, le vaisseau entre dans la rade de Plymouth, où il jette l'ancre.

« Le 28, départ. Le soir, nous atteignons Portsmouth, où nous pensions débarquer. Nous faisons nos adieux au bataillon qui reste prisonnier, et, au nombre de 60, nous descendons dans une grande chaloupe. Après sept heures de navigation, nous atterrissons au fort de Graysand, où nous passons la nuit.

2 octobre. Nous sommes arrivés à Limeiton, dépôt des trois régiments suisses au service de l'Angleterre. En me promenant devant le bureau des Suisses, je crois reconnaître un factionnaire. C'est, en effet, Maulaz, d'Orbe, qui s'était évadé du château de la Puebla, où nous étions assiégés.

« Le lendemain, comme nous étions sur les rangs, un officier s'approche de Rozin, qui se trouvait devant moi. Il lui dit :

« — Dè io es-tou ?

« Rozin, tout surpris d'entendre parler le patois, répond :

« — D'Aubonne.

« — Te ne m'è recognai pas ? Te m'a pourtant z'u bailli dè bounès saboulaïes !... » Et voyant Rozin embarrassé, il lui dit : « Je suis le fils du dernier bailli d'Aubonne. »

M. Pillichody,¹ qui se trouvait ici aussi, s'est approché de moi et m'a demandé ce que l'on avait dit de lui après l'affaire d'Orbe et à quoi en était le château. Je lui ai répondu qu'il avait été un peu pillé... Il semblait à ces officiers que nous venions directement de la Suisse et devions avoir beaucoup de choses à leur raconter !

Nous sommes ici environ 120 Suisses des 2e et 4e régiments. La plupart sont incorporés dans les trois régiments suisses au service de l'Angleterre, qui se trouvent en ce moment à Malte. Seuls Rozin et moi devons faire partie du 4e bataillon du 60e régiment étranger, composé en grande partie de Français et en garnison dans les Indes. Nous apprenons que ce qui a donné lieu à notre enrégimentation aux Indes, c'est qu'on nous avait pris pour des Français.

« Le 28 octobre, nous nous trouvons au nombre de 3000 hommes au grand quartier de Newport. Nous sommes venus en bateau. On nous habille et on nous arme. La solde est de 26 sous par jour, sur lesquels il nous est retenu 17 sous pour l'ordinaire et le décompte.

« Après quelques semaines d'exercice, arrive le moment du départ. Je suis bien décidé à ne pas m'embarquer pour le pays des tigres et autres vilaines bêtes... J'ai mon idée pour cela.

« La veille du départ, nous défilons un à un devant le général qui nous inspecte et demande si l'on peut se mettre en route. Quand vient mon tour, je raconte que j'étais tombé en portant du charbon et que je m'étais fait une hernie. On me met de côté. Rozin ne savait rien. Je n'ai pas pu lui serrer la main avant son embarquement.

« Je reste et fais le malade. On me ramène à Limeiton, en compagnie de 32 hommes de diffé-

¹ Pillichody, Louis-Georges-François, né à Yverdon, le 7 septembre 1756, ancien officier au régiment suisse d'Erlach, seigneur de Bavois, emprisonné au Temple en 1798. Le 30 septembre 1802, ce personnage était entré dans la ville d'Orbe, avec quelques centaines d'hommes, pour y établir le gouvernement bernois. Sa tentative échoua, il dut s'enfuir au bout de 48 heures et se réfugia sur territoire neuchâtelois. Sa présence à Londres, à cette époque, n'était pas connue. On comprend qu'en retrouvant un habitant d'Orbe, il fût désireux d'avoir des nouvelles de cette ville.

rents régiments. Nous passons une deuxième visite sanitaire et... nous sommes réformés. Pour le coup, je pense que je reverrai la France et la Suisse !

« C'est le 4 janvier 1811. Je retrouve Roland, de Lausanne, un des déserteurs de la Puebla, et Rochat, dit le Petit Rochat, des Charbonnières. Tous deux disent avoir été faits prisonniers en Espagne.

« Le 7, nous partons tous pour l'île Douay.¹ C'est là que je suis atteint de la gale, qui m'a été communiquée par mon camarade de lit, un Wurtembergeois. Heureusement, je suis bientôt guéri. Je suis forcé d'apprendre un peu d'allemand pour m'entretenir avec mes camarades...

« En juin, on nous demande qui voulait passer en Allemagne. Je suis du nombre des partants. Le 1er juillet, nous nous mettons en route. Nous avons rendu nos uniformes et repris nos habits civils. On nous a remis une guinée d'or.

« Nous passons à Winchester, Londres et atteignons Harwich, après quinze petites journées de marche.

« Nous nous embarquons le 18, je touche de nouveau la terre. Nous sommes à Heligoland. C'est un rocher dans la mer du Nord, éloigné de 22 lieues des côtes les plus voisines (Allemagne).

« Le 13 août, nous quittons l'île. Nous avons reçu nos congés et notre paie. Pour ma part, j'ai touché deux louis. Nous touchons terre au nord de la Hollande, dans la haute Frise. Ce ne fut pas sans peine, car la mer était démontée. Nous devons sauter à l'eau pour gagner le bord.

« Nous ne tardons pas à être arrêtés par des douaniers français. Ils nous font mettre sur deux rangs et nous conduisent dans un petit village où ils nous dépouillent de tous nos papiers. J'ai heureusement pu dissimuler mes « notes » dans le fond de mon chapeau. Un détachement de chasseurs à cheval nous escorte jusqu'à la ville voisine. Nous passons ensuite à Groningue, où nous faisons un séjour dans les prisons de la ville.

« A Leeuwarden, je rebois du vin pour la première fois depuis que j'ai quitté l'Espagne. Bientôt nous sommes embarqués sur un grand bateau. Nous suivons d'abord un canal, puis longeons les côtes et arrivons à Amsterdam, où nous débarquons le 26, sous la surveillance de la gendarmerie... »

Après un court séjour dans une maison pénitentiaire en compagnie de gens de sac et de corde, Bussy est rendu à la liberté. Il reçoit une feuille de route et, accompagné de trois camarades, se met en chemin pour Lille en Flandres.

Nos quatre pauvres diables traversent successivement Utrecht, Bois-le-Duc, Anvers, Gand, et arrivent enfin à Lille, dépôt du régiment suisse, le 14 septembre 1811.

« Tout de suite, le quartier-maître me demande si je veux me rengager. Je lui réponds que j'en ai assez du service, que je désire mon congé. Il m'envoie à la citadelle. Là, on me fourre à la chambre d'arrêts, sans que je sache seulement pourquoi !

« Tous les jours on vient me parler d'engagement... J'apprends que mon ami Marme est mort de la fièvre, en Hollande.

« Après dix jours d'arrêts, voyant que je n'obtiendrais jamais ma liberté, je me décide à signer un nouvel engagement de deux ans au service de Napoléon. Adieu la Suisse ! Adieu Crissier !... »
(A suivre.) A. Roulier.

¹ L'île de Wight.

Les mendigots. — L'aveugle. — Donnez un petit sou au pauvre aveugle.

Le monsieur. — Mais vous n'êtes pas aveugle, vous. L'aveugle. — Non, c'est ma femme qui l'est ; et elle est là-bas, au coin de la rue, qui regarde si la police vient.

Les domestiques. — Une cuisinière, ayant brûlé un rôti de cinq livres, s'empressa de le faire disparaître et courut dire à sa maîtresse que le chat l'avait dévoré.

La dame, incrédule, s'empara du chat, le mit sur la balance et constata, en présence de la cuisinière, que le chat pesait exactement cinq livres.

— Vous voyez, dit le cordon bleu, vous retrouvez les cinq livres de viande.

— Parfaitement, je trouve bien les cinq livres de viande, mais, dans ce cas, où est le chat ?

Théâtre Lumen. — L'affluence est telle aux représentations du film *Le Cirque*, la dernière et remarquable création de, et avec, Charlie Chaplin, que chaque jour on refuse du monde. Afin de donner satisfaction aux nombreux amateurs qui n'ont pu trouver de places, la Direction du Théâtre Lumen annonce irrévocablement les dernières représentations de ce chef-d'œuvre pour cette semaine, représentations qui auront lieu tous les jours, en matinée à 3 h., en soirée à 8 h. 30 et le dimanche 1er avril, en matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Royal Biograph. — Un programme copieux et varié est annoncé cette semaine au Royal Biograph, avec, comme œuvre principale *La Terreur d'Arizona*, grand film d'aventures dramatiques du Far-West avec, comme principal interprète l'audacieux et surprenant cow-boy Ken Maynard. Au même programme, deux comédies comiques : *Embrasse papa !* et *Ham le matelot !* deux succès de fou-rire.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

BOUCHERIES CHARCUTERIES

BELL

Toujours assorties en
Viandes fraîches et de
1re qualité.

Au plus bas prix du jour.
Grand choix de Charcuterie fine.

Achetez vos chemises chez le spécialiste

DODILLE

Rue Haldimand

LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

AUX TRAVAILLEURS

Place du Tunnel

Dépositaire exclusif des articles
LAFONT de Lyon

SEYDOUX

M. Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue L'Française

COUVERTS DE TABLE

Dégustez tous

les excellents vins
Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE
Tél. 78

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.